Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250202-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du mercredi
10 septembre 2025

Membres en exercice : 26
Présents : 18
Procuration(s) : 3
Absent(s) : 5
Nombres de votants : 21
Votes pour : 21
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 28 août 2025

DELIBERATION N°DL_CP2025_0202

Relative à l'aide financière du Département aux opérateurs retenus dans le cadre de l'appel à projets commun avec les institutions financeurs « Bien manger et bouger à Mayotte » 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 septembre, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Nadjima SAID, Madame Rosette VITTA, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Madame Echati ISSA, Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Hélène POLLOZEC, Madame Zaounaki SAINDOU

Conseillers départementaux représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Alain SARMENT donne pouvoir à Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Nadjayedine SIDI donne pouvoir à Monsieur Abdoul KAMARDINE

Conseillers départementaux absents :
Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Soihirat EL HADAD

Secrétaire de séance désignée :
Madame Farianti MDALLAH

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil Départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n° DL_AP2021_0203 relative aux délégations d'attributions du Conseil Départemental données à sa Commission Permanente ;
Vu la délibération n°DL_AP2025_ 024 du 25 mars 2025 relative au budget primitif 2025 du Conseil départemental de Mayotte ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250202-DE

Considérant **le programme national nutritionnel santé (PNNS) 4 ;**

Considérant le rapport n°2025-002669 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;

Considérant l'avis de la commission solidarités, action sociale et santé en date du 4 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
Le Conseil Départemental,

DECIDE

Article 1 : de valider le financement du Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projets « Bien Manger Bouger à Mayotte » d'un montant total de **100 000,00 €** euros (cent mille euros) réparti entre les structures bénéficiaires listées en annexe ;

Article 2 : d'octroyer les aides aux structures retenues dans le cadre des décisions du comité des financeurs en charge de l'arbitrage conformément au tableau joint en annexe 1 ;

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les conventions inhérentes à la présente délibération ainsi que tout acte permettant de faciliter la mise en œuvre des actions ;

Article 4 : d'imputer les dépenses liées à ces projets sur le chapitre 017 du budget 2025 du Conseil départemental ;

Article 5 : en application des dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département ;

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

Ben Issa OUSSENI

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
DGA - Santé Solidarités
Direction - DAST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TABLEAU DES PROGRAMMES A FINANCER AU TITRE DE L'APPEL A PROJET "BIEN MANGER ET BIEN BOUGER A MAYOTTE" - 2025

	Porteurs de projet	Type de structure	Intitulé du projet	Description du projet	Public cible	Territoire concerné	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
1	ASSOCIATION GENERATION FUTUR	Association	Dougissa y mouili Ya Suha Yaho (Bouge ton corps pour ta santé)	Education nutritionnelle, activité physique adaptée et sensibilisation communautaire	Adultes mixte de 18 à 65 en surpoid, diabète.....	Commune de Pamandzi	108 840,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
2	CAISSE DES ECOLES KOUNGOU	Etablissement public	Éveil Santé : Bien Manger, Bien Bouger" pour les écoles de Longoni et Trévani	Activité physique régulière et une alimentation saine et équilibrée dans les écoles	80 Ecoliers	Longoni et trévani	40 429,00 €	32 343,00 €	10 000,00 €
3	CCAS ACOUA	Etablissement public	Acompagnement éducatif à la santé	Alimentation locale équilibrée et saine	Personnes agées, PMI, public en situation de précarité	Commune d'Acoua	56 568,00 €	45 254,00 €	10 000,00 €
4	CCAS MAMOUDZOU	Etablissement public	Atelier nutrition et sport pour les jeunes en précarité	Acompagner les jeunes en difficultés d'insertion professionnelle en leurs proposant des ateliers de sensibilisation a l'éducation de la santé et à une alimentation saine en integrant des activités physiques	Jeunes de 16 à 22 ans en insertion professionnelle	Commune de Mamoudzou	15 000,00 €	12 000,00 €	5 000,00 €
5	CHALLENGE MAYOTTE TOUR	Association	Randonnée Urbaine Nocturne – Bouger ensemble à Mtsamboro	Sport : Randonnées urbaines nocturnes hebdomadaires	Tout public	Commune de Mtsamboro	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
6	CITOYEN COMMUNAUTE SOLIDARITE	Association	Personnes vulnérables favorable à la prévention des maladies chroniques	Des activités des rues, chants et danses ; et des activités multisports et ateliers culinaires	Les personnes atteints d'une maladie chronique - âgées - en isolement	Commune de Tsingoni	79 858,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €
	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE DE MAYOTTE	Association	Je bouge avec ma boule tout en equilibre	Pratique féminine de la pétanque : Sensibilisation à une pratique d'activité physique régulière pour un public très éloigné de l'activité physique	7 à 77 ans	Commune de Mamoudzou : Tsoundzou, Vahibé, Mgombani	19 145,00 €	15 000,00 €	6 500,00 €
7	FITNESS CLUB ANTEOU POROANI	Association	Les femmes dans le sport	Activités sportifs	16 à 65 ans	Commune de chirongui	11 800,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €
8	FOOTBALL CLUB DE CHICONI	Association	Chiconi bouge	Ateliers cuisine saine locaux, séance de sport, rencontres et debats nutritionnistes	Habibitants de chiconi	Chiconi	10 130,00 €	9 000,00 €	5 000,00 €
9	LE REGARD DU COEUR	Association	Jeux part' âge : bien vieillir et bien grandir	Activité physique et une meilleure hygiène alimentaire	Enfants, jeunes, adultes et seniors	Longoni		30.000€	10 000,00 €
10	MAN OCEAN INDIEN	Association	Bien manger et bouger à Mayotte	Sensibiliser, éduquer et accompagner les Mahorais vers de meilleures habitudes de vie, en tenant compte des réalités locales.	Tout public	Mamoudzou	20 377,00 €	20 376,00 €	10 000,00 €
11	MOINATRINDRI HANDBALL CLUB	Association	Mon corps, ma santé	Manger et bouger en partenariat (rediab Ylang, cross, CCAS de Boueni....	Tout public	Commune de Bouéni	16 250,00 €	8 200,00 €	4 000,00 €
13	PARTISAN BASKET CLUB ASSOCIATION	Association	BIEN MANGER ET BOUGER POUR UNE COMMUNAUTE EN SANTE ABOUTIE	Alimentation, activités physiques et santé.	300 bénéficiaires en sitation de précarité	Commune de Dembéni	50 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
14	UNION DES ELEVES POUR LE DEVELLOPEMENT DE L'EDUCATION A BARAKANI	Association	Bouger et Mieux Manger à Barakani	Activité physique et une meilleure hygiène alimentaire	Femmes de 18 à 60 ans habitant à Barakani.	Commune de Ouangani	12 600,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €
				TOTAL					100 000,00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250202-DE